

Ces barres départementales sont établies sans prendre en compte le barème des collègues qui ont bénéficié des postes à profil. En effet ces collègues n'ont pas été recrutés sur les critères du barème légal.

POSTES FIXES	Nombre de postes mis au mouvement	Nombre de mut. obtenues	Barre Départementale
DORDOGNE	11	10	323
GIRONDE	7	7	1521,2
LANDES	5	7	695,2
LOT ET GARONNE	10	13	165
PYR. ATLANTIQUES	5	9	616,2

TZR	Postes mis au mouvement	Barre Département
DORDOGNE	1	221
GIRONDE	/	/
LANDES	1	116
LOT ET GARONNE	1	36
PYR. ATLANTIQUES	/	/

se-**unsa**.org